

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2003 B 02134 Numéro SIREN : 445 047 194 Nom ou dénomination : B.B.L.
--

Ce dépôt a été enregistré le 27/07/2020 sous le numéro de dépôt 50886



20200508862019

DATE DEPOT : 27/07/2020

N° DE DEPOT : 50886

N° GESTION : 2003B02134

N° SIREN : 445047194

DENOMINATION : B.B.L.

ADRESSE : 90 rue de Rivoli 75004 Paris

MILLESIME : 2019

30 JUL. 2020

Sous le N°: 50886

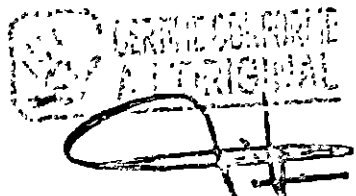


**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE
L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 27 MAI 2020**

DEUXIEME DECISION

L'Associée unique décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 4.255.974,13 Euros de la façon suivante :

- Report à nouveau débiteur : 4.255.974,13 Euros
le portant ainsi à la somme de (-) 4.256.122,52 Euros.





FIDACO

AUDIT
EXPERTISE
CONSEIL

Florence Scoupe
Jean-Christophe Pierrès
Frédéric Ploquin
Sébastien Vialatte
Guillaume Pilat

Experts-Comptables
Commissaires aux Comptes
Associés

Stéphane Guémas

Expert-Comptable
Associé

MEMBRE ASSOCIÉ

A U D E C I A

BBL

Société à Responsabilité Limitée au capital de 3 040 000 €

Siège social : 90 rue de Rivoli, 75004 Paris

R.C.S : PARIS 445 047 194

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**
Exercice clos le 31 décembre 2019

Exemplaire destiné au Greffe



4 rue Fernand Forest
BP 90825
49008 ANGERS CEDEX 01
+33 (0)2 41 47 01 10

Fidaco Atlantique
1 bis rue Voltaire
44000 NANTES
+33 (0)2 85 67 12 30

www.fidaco.com
fidaco@fidaco.com

Société d'expertise comptable inscrite au Tableau de l'Ordre Région Pays de Loire
Société de commissaires aux comptes Compagnie Régionale d'Angers
RC ANGERS B 303 526 966 - N° TVA intracommunautaire FR 06 303 526 966
SAS au capital de 173 600 €



BBL
Société à Responsabilité Limitée au capital de 3 040 000 €
Siège social : 90 rue de Rivoli, 75004 Paris
R.C.S : PARIS 445 047 194

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2019**

A l'associée unique de la société BBL,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BBL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Gérant sur la base d'éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Continuité de l'exploitation » de l'annexe des comptes annuels concernant les plans d'actions destinés à soutenir la continuité d'exploitation de la société.



JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Gérant et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associée unique. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêtés des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'associée unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport en fait partie intégrante.

Fait à ANGERS, le 7 mai 2020

Pour FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
Commissaire aux comptes

Sébastien VIALATTE
Associé



ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan actif

BILAN ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements	Net	Net
Capital souscrit non appelé (i)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	699 215	299 316	399 899	334 294
Fonds commercial	2 280 322		2 280 322	2 480 322
Autres immobilisations incorporelles				354 265
Avances sur immobilisations incorporelles				
TOTAL Immobilisations incorporelles	2 979 537	299 316	2 680 221	3 168 881
Terrains				
Constructions	327 158	233 291	93 868	237 167
Installations techniques, matériel	115 715	112 852	2 862	19 876
Autres immobilisations corporelles	397 548	348 490	49 057	151 789
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL Immobilisations corporelles	840 420	694 634	145 786	408 832
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations	22 000		22 000	22 000
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	49 871		49 871	103 068
TOTAL Immobilisations financières	71 871		71 871	125 068
Total Actif Immobilisé (ii)	3 891 828	993 950	2 897 878	3 702 781
Matières premières, approvisionnements	60 687		60 687	78 800
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	6 900 094	941 250	5 958 844	6 606 806
TOTAL Stock	6 960 781	941 250	6 019 531	6 683 606
Avances et acomptes versés sur commandes	9 624		9 624	
Clients et comptes rattachés	1 227 495	150 907	1 078 588	1 101 400
Autres créances	325 704		325 704	671 836
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	1 553 199	150 907	1 402 292	1 773 236
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)				
Disponibilités	106 205		106 205	50 821
TOTAL Disponibilités	106 205		106 205	50 821
Charges constatées d'avance	8 689		8 689	391 915
TOTAL Actif circulant (iii)	8 638 499	1 092 157	7 548 342	8 899 578
Frais d'émission d'emprunt à étaler (iv)				
Primes de remboursement des obligations (v)				
Écarts de conversion actif (v)				
Total Général (vi)	12 530 327	2 086 106	10 444 220	12 602 359

Bilan passif

BILAN PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel (dont versé : 3 040 000)	3 040 000	3 040 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport,		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	675	675
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont réserve des prov. fluctuation des cours :)		
Autres réserves (dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :)		
TOTAL Réserves	675	675
Report à nouveau	148	-6 805 918
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-4 255 974	-4 925 484
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	-1 215 151	-8 690 727
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques	241 433	165 000
Provisions pour charges	13 427	15 459
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	254 860	180 459
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs :)	9 860 246	16 764 879
TOTAL Dettes financières	9 860 246	16 764 879
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	62 122	66 748
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	937 279	3 710 266
Dettes fiscales et sociales	372 596	413 324
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 064	
Autres dettes	171 205	157 410
TOTAL Dettes d'exploitation	1 544 265	4 347 748
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (IV)	11 404 511	21 112 627
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	10 444 220	12 602 359

Compte de résultat

Compte de résultat	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	9 842 136	111 018	9 953 154	12 738 224
Production vendue biens	119		119	50 360
Production vendue services	10 731	-1 062	9 669	63 130
Chiffres d'affaires nets	9 852 887	109 956	9 862 843	12 851 714
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				1 611
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			2 784 222	1 487 626
Autres produits			2 975	1 924
Total des produits d'exploitation (I)			12 750 139	14 342 875
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			5 310 382	7 900 948
Variation de stock (marchandises)			2 399 556	-1 131 468
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			105 429	171 277
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			16 113	6 787
Autres achats et charges externes			4 717 186	6 057 680
Impôts, taxes et versements assimilés			54 459	87 755
Salaires et traitements			772 257	1 313 867
Charges sociales			279 161	495 420
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements	165 851	284 424
		Dotations aux provisions		
	Sur actif circulant : dotations aux provisions		1 006 306	2 774 689
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			199
Autres charges			38 078	321 227
Total des charges d'exploitation (II)			14 864 778	18 282 808
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			-2 114 639	-3 939 933
Bénéfice attribué ou perte transférée		(III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré		(IV)		
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			-613	
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				11 375
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)			-613	11 375
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			395 650	258 473
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)			395 650	258 473
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			-396 263	-247 098
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			-2 610 901	-4 187 031

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	32 951	262 018
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		7 000
Total des produits exceptionnels (VII)	32 951	269 018
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	965 172	186 250
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	600 000	605 000
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	212 852	217 549
Total des charges exceptionnelles (VIII)	1 778 024	1 008 799
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-1 745 073	-739 780
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		-1 328
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	12 782 478	14 623 268
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	17 038 452	19 548 751
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	-4 255 974	-4 925 484

BBL

Les informations ci-après constituent l'annexe au Bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total est 10 444 220,31 EUR et le résultat s'élève à -4 255 974,13 EUR.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés conformément aux dispositions du Code de Commerce et au règlement de l'autorité des normes comptables N°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général et ses règlements modificatifs.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les fonds commerciaux dont la durée d'utilisation n'est pas limitée dans le temps font l'objet d'un test de dépréciation .

La société considère que son activité n'a pas de durée limitée.

En conséquence, dans le cadre de l'application du règlement précité, les fonds commerciaux font l'objet d'un test de dépréciation annuel dont les modalités sont décrites ci-après.

Dérogations aux principes comptables

Il n'a pas été dérogé aux principes comptables pour l'établissement et la présentation des comptes annuels.

Changements de méthode

Au cours de l'exercice, aucun changement de méthode n'est intervenu ; par conséquent les exercices sont comparables sans retraitement.

Faits marquants

Aucun fait significatif n'est à signaler au cours de cet exercice.

Événement postérieur à la clôture

En raison de la pandémie du Covid-19 nos activités sont arrêtées depuis mi mars et ceci jusqu'à la fin de la période de confinement. Elles sont donc fortement impactées. Il n'est pas possible actuellement d'en mesurer les impacts sur le CA, sur l'emploi (le cas échéant) et sur la trésorerie.

Continuité d'exploitation

L'actionnaire a validé l'augmentation du capital pour un montant de 4 260 K€. Celle ci aura lieu courant juin 2020.

Compléments d'informations relatifs au bilan et au compte de résultats

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

Les fonds de commerce incluant les droit-au-bail, font l'objet d'un test de dépréciation. Le test de dépréciation a été mis en œuvre à la date de clôture selon les modalités décrites ci-après.

Périmètre : Le test de dépréciation porte sur les éléments incorporels, fonds commerciaux et droit-au-bail, de la société.

Méthode : La méthode d'évaluation des actifs s'appuie sur les comptes du dernier exercice ainsi que le prévisionnel 2020 et projections sur les années suivantes. Un flux de trésorerie normatif a été déterminé à partir de ces différents éléments. Ce flux normatif est par hypothèse capitalisé sur une durée infinie.

Les flux ainsi déterminés sont ensuite actualisés .

Résultat : Le test conduit à ne pas déprécier les actifs correspondants.

Immobilisations corporelles

Les éléments corporels sont évalués :

- à leur coût d'acquisition, qui correspond au prix d'achat majoré des frais accessoires (biens acquis à titre onéreux)
- à leur coût de production (biens produits),
- à leur valeur vénale (biens acquis à titre gratuit).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif, en fonction de leur durée d'usage :

Logiciels	Linéaire	1 à 3 ans
Constructions	Linéaire	20 ans
Agencements aménagements constructions	Linéaire	7 à 10 ans
Matériel et outillage	Linéaire/Dégressif	5 ans
Agencements installation aménagements	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	10 ans
Matériel et mobilier commerciaux	Linéaire	5 ans

BBL

Les droits au bail et fonds de commerce représentent au 31 12 19 une valeur de 2 280 322 €

Les sorties d'actifs sont consécutives à des cessions normales de biens pour fermetures de magasins ou suite à des mises au rebut en raison de modification du concept commercial.

Participations et autres titres immobilisés

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Des dépréciations sur les participations de diverses filiales sont comptabilisées au 31 12 2019 pour un montant 0 €

Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré, majoré des frais d'entreposage, conditionnement, emballage et transport.

Des dépréciations sont pratiquées lorsque leur valeur réalisable nette est inférieure à la valeur comptable. Elles sont directement déduites des valeurs de stocks qui sont inscrites au bilan pour leur montant net.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances sont dépréciées par voie de provision afin de tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale

Valeur mobilières de placement

Néant

Provisions réglementées

Néant

Provisions pour risques et charges

La société provisionne les indemnités de départ à la retraite et charges y afférentes, pour l'ensemble du personnel, sur la base des dispositions conventionnelles. Il s'agit d'un régime à prestations définies.

L'évaluation de la provision est réalisée selon la méthode des unités de crédit projetées, sur la base d'un taux d'actualisation.

Conformément aux usages et aux recommandations de la CNCC, le taux nécessaire au calcul des indemnités de fin de carrière pour l'établissement des comptes sociaux est le taux de référence IBOXX AA10+.

Ainsi, l'évaluation de l'indemnité de départ à la retraite tient compte notamment :

- du taux d'actualisation IBOXX AA10+ soit 0,62 % au 30/11/2019 (Inflation comprise)
- le taux de charges sociales retenu est celui constaté pour la société en 2019
- du taux de rotation du personnel déterminé en fonction de la catégorie et du statut du salarié
- de l'âge de départ à la retraite : Départ entre 60 et 67 ans en fonction de la date de naissance
- du taux de revalorisation des salaires de 2%
- la table de mortalité utilisée est la table réglementaire INSEE 2018
- le départ en retraite pris à l'initiative du salarié

En raison de la chute du taux d'actualisation (IBOXX AA10+) qui est passé de 1.62 % à fin 2018 à 0.62 % pour la clôture 2019, la variation actuarielle a été comptabilisée en 2019 en exceptionnelle et non pas en exploitation comme en 2018

Le résultat de l'exercice clos le 31 12 2019 tient compte :

- une reprise de provision d'exploitation pour 4 276 €
- une dotation exceptionnelle correspondant à l'évolution du taux actuariel pour 2 247 €

Les autres provisions ont été constituées pour couvrir des risques et charges que des événements futurs rendraient probables

Engagements financiers et autres informations

Rémunérations des dirigeants

L'organe de direction n'est pas rémunéré.

Crédit-bail

Néant

Engagements de garantie donnés

Il n'y a pas d'effet escompté non échu.

Couvertures de change

Les Couvertures à Terme réalisées sur le Dollar sont comptabilisées à échéance, sur la base du cours comptant , plus ou moins le report/déport, soit le cours à terme

Au 31 Décembre 2019 , les couvertures à terme (CAT) mises en place à échéance 2019 , relatives aux achats des produits chaussures et vêtements sont de :

- 500 000 USD pour les produits de la saison ETE 2020

Dettes et garanties de suretés réelles

Néant

Transactions avec des parties liées

Aucune transaction significative et non conclue aux conditions normales du marché, effectuée avec des parties liées au sens de l'article R 123-199-1 du code de commerce n'a été recensée.

Immobilisations

Cadre A	IMMOBILISATIONS		Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	
				Réévaluation	Acquis et apports
	Frais d'établissement et de développement	(I)			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	(II)	3 544 224		138 523
	Terrains				
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions		577 202		702
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		113 265		2 450
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers		389 366		857
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau et mobilier informatique		577 666		5 788
	Emballages récupérables et divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL (III)		1 657 498		9 797
	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		22 000		
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		103 068		2 164
	TOTAL (IV)		125 068		2 164
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		5 326 790		150 484

Cadre B	IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation Valeur d'origine
			Virement	Cession		
	Frais d'établissement et de développement	(I)				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	(II)		703 210	2 979 537	
	Terrains					
Constructions	Sur sol propre					
	Sur sol d'autrui					
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions			250 747	327 158	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				115 715	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers			231 666	158 556	
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau et mobilier informatique			344 462	238 991	
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL (III)			826 875	840 420	
	Participations évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations				22 000	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières			55 361	49 871	
	TOTAL (IV)			55 361	71 871	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			1 585 446	3 891 828	

Amortissements

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement (I)							
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		329 609	27 163	103 210	253 581		
Terrains							
Constructions	Sur sol propre						
	Sur sol d'autrui						
	Installations générales, agencements	340 035	144 003	250 747	233 291		
Installations techniques, matériels et outillages		93 369	19 464		112 852		
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements divers	300 916	71 245	231 668	140 495		
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	514 326	38 132	344 462	207 995		
	Emballages récupérables et divers						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)		1 248 666	272 843	826 875	694 634		
TOTAL GENERAL (I + II + III)		1 578 274	300 026	930 086	948 215		
Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
(Immos)	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais étab							
Autres							
Terrains							
Constructions :							
sol propre							
sol autrui							
install.							
Autres Immobilisations :							
Inst. techn.							
Inst gén.							
M.Transport							
Mat bureau.							
Emball.							
CORPO.							
Acquis. de titres							
TOTAL							
Cadre C		Charges réparties sur plusieurs exercices		Début de l'exercice	Augment	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Pnmes de remboursement des obligations							

Provisions

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers				
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
- Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992				
Provisions implantation étranger après 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)				
Provisions pour litige	165 000	78 433		241 433
Provisions pour garantie				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions	15 459	2 244	4 276	13 427
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien				
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL (II)	180 459	78 677	4 276	254 860
Provisions sur immobilisations incorporelles	45 735			45 735
Provisions sur immobilisations corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participation				
Provisions sur autres immos financières				
Provisions sur stocks	2 692 843	941 250	2 692 843	941 250
Provisions sur comptes clients	159 881	65 056	74 030	150 907
Autres provisions pour dépréciations				
TOTAL (III)	2 898 459	1 006 306	2 766 873	1 137 892
TOTAL GENERAL (I + II + III)	3 078 918	1 084 983	2 771 149	1 392 752
Dont dotations et reprises d'exploitation		1 006 306	2 771 149	
Dont dotations et reprises financières				
Dont dotations et reprises exceptionnelles		78 677		
dépréciations des titres mis en équivalence				

Créances et dettes

Cadre A	Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immobilisations financières		49 871		49 871
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE		49 871		49 871
Clients douteux ou litigieux		194 698	194 698	
Autres créances clients		1 032 787	1 032 787	
Créances représentatives de titres prêtés	Prox pour dép art constituée			
Personnel et comptes rattachés		33 155	33 155	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices		122 518	122 518	
Etat et autres	Taxe sur la valeur ajoutée	78 739	78 739	
collectivités publiques	Autres impôts	5 599	5 599	
Etat - divers				
Groupes et associés		70	70	
Débiteurs divers		95 247	95 247	
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT		1 562 824	1 562 824	
Charges constatées d'avance		8 689	8 689	
TOTAL DES CREANCES		1 621 385	1 571 513	49 871
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				

Cadre B	Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine					
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine					
Emprunts et dettes financières divers		9 860 246	9 178 607	617 448	64 192
Fournisseurs et comptes rattachés		837 279	937 279		
Personnel et comptes rattachés		99 605	99 605		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		65 680	65 680		
Impôts sur les bénéfices					
Etat et autres collectivités publiques	Taxe sur la valeur ajoutée	185 828	185 828		
Obligations cautionnées					
Autres impôts		21 485	21 485		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		1 064	1 064		
Groupes et associés		2 808	2 808		
Autres dettes		230 519	230 519		
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		11 404 511	10 722 873	617 446	64 192
Emprunts souscrits en cours d'exercice			Emprunts auprès des associés personnes physiques		
Emprunts remboursés en cours d'exercice					

Fiscalité différée

BBL	31/12/2019	31/12/2018
Bases d'accroissement de la dette future d'impôt		
Provisions réglementées		
Subventions d'investissement		
Ecart d'évaluation négatif des titres d'O.P.V.C.M		
Ecart de conversion Actif		
Autres charges déduites d'avance		
Plus values à long terme en sursis d'imposition		
Total bases d'accroissement de la dette future d'impôt		
Total passif d'impôt futur		
Bases d'allègement de la dette future d'impôt		
Amortissements des logiciels		
Pertes potentielles sur contrat à long terme		
Provisions pour retraites et obligations similaires	13 427	15 459
Participation des salariés		
Autres charges non déductibles temporairement		
Ecart d'évaluation positif des titres d'O.P.V.C.M		
Ecart de conversion Passif		
Autres produits taxés d'avance		
Déficits reportables fiscalement	19 357 251	15 100 750
Total bases d'allègement de la dette future d'impôt	19 370 678	15 116 209
Total actif d'impôt futur	5 423 790	5 038 736
Situation nette	5 423 790	5 038 736

(1) Taux d'impôt :	32,02	38,12
Dont taux normal d'impôt sur les sociétés :	28,00	33,33
Contribution sociale sur l'impôt :	3,30	3,30
Contribution exceptionnelle sur l'impôt :	10,70	10,70

BBL

Charges à payer

Charges à payer	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	365
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	62 122
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	142 685
Dettes fiscales et sociales	120 384
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	
Autres dettes	158 160
Total	483 717

Produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	106 339
Personnel et comptes rattachés	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	
Etat et autres collectivités publiques	1 779
Autres créances	72 692
Disponibilités	
Total	180 811

Produits constatés d'avance

FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
Commissaire aux Comptes

BBL

Nombre et valeur nominale des composants du capital social

	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Rembourés au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2019	Valeur nominale
Actions ordinaires					
Actions amorties					
Actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote)					
Actions préférentielles					
Parts sociales	16000			16 000	190
Certificats d'investissement					
Total	16 000			16 000	

Ventilation du chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Répartition par secteur d'activité			
Ventes de marchandises	9 953 154	12 738 224	-21,86%
Production vendue biens	119	50 360	-99,76%
Production vendue services	9 669	63 130	-84,68%
Répartition par marché géographique			
Chiffres d'affaires nets-France	9 852 987	12 350 469	-20,22%
Chiffres d'affaires nets-Export	109 956	501 244	-78,06%
Chiffres d'affaires nets	9 962 943	12 851 714	-22,48%

Impôt sur les bénéfices

(Impôt)	Résultat avant impôt	(Impôt)
Résultat courant	-2 510 901	
Résultat exceptionnel	-1 745 073	
IS sur résultats antérieurs		
Contribution sociale		
Contribution exceptionnelle		
TOTAL	-4 255 974	

Charges et produits exceptionnels

(Produit)	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Pénalités - Amendes	204	
Divers	91 420	32 951
Différence de caisse	18	
Cession Mise au Rebut	734 175	
Provision Litige	76 433	
Différence sur règlement		0
Provision Engagement sociaux	2 244	
Indemnité suite résiliation bail	57 000	
Solde comp agents 2017 2018	26 124	
Ajustement stock 2018	730 405	
TOTAL	1 778 024	32 951

BBL

Effectifs

Effectif	Effectif moyen salarié		Effectif moyen mis à la disposition de l'entreprise		Effectif moyen global	
	N	NA	N	NA	N	NA
Ingénieurs et Cadres	10	10			10	10
Agents de maîtrise assimilés cadres						
Agents de maîtrise, techniciens	3	3			3	3
Employés	2	2			2	2
Ouvriers						
Autres						
TOTAL	15	15			15	15

L'effectif moyen du personnel est de : 15,00 .

Société établissant des comptes consolidés

FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
Commissaire aux Comptes